

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°41

Avril
Mai
Juin 2018

www.cayeux-sur-mer.fr



Saisissez-vous du présent, vous dépendrez moins de l'avenir.

(Sénèque, il y a 1954 ans !)

On en compte trois seulement sur les 190 km du littoral des Hauts-de France... Trois dont Cayeux, l'unique station balnéaire picarde labellisée **Pavillon Bleu** !

Notre commune, grâce à son environnement, est devenue le capital nature du Grand Site de France, une plus-value pour la destination Baie de Somme et un gage de notoriété pour le département tout entier.

Pour la quatrième année consécutive, notre plage, grâce à son eau de baignade jugée de qualité excellente par l'Agence régionale de santé, bénéficie de ce label.

Cette récompense conforte notre volonté de promouvoir une politique environnementale ambitieuse et d'améliorer votre cadre de vie.

Ce constat, les acteurs associatifs cayolais l'ont partagé fin mai lors de l'inauguration de la **Route Blanche** avec un grand nombre d'élus et acteurs locaux. Cette opération raisonnée et raisonnée, d'intérêt général, a permis de préserver un site emblématique particulièrement sensible. D'un montant de 693 000 euros HT financés à 35% par la Région, 35% par le Département et 30% par la Ville, l'intervention était inscrite au programme prioritaire d'actions du **Grand Site de France**. Les derniers aménagements seront finalisés prochainement dont la pose de bancs tout au long du cheminement. Une seconde phase de travaux permettra de relier le parking du Blockhaus à l'entrée du Hourdel. Mais l'heure est aujourd'hui à la recherche de financements !

L'actualité, ce sont nos **finances saines** ! Mieux qu'un retour à un budget équilibré, il s'agit d'une évolution majeure, une révolution, car depuis bien longtemps, la situation comptable de la commune était dans le rouge. La forte diminution des dotations de l'Etat devait nous assommer mais notre maîtrise des dépenses de fonctionnement et les nouvelles recettes (vente de patrimoine, horodateurs...) apportent un souffle et de l'espoir. Notre stratégie est de rendre la ville attrayante et d'agir en fonction des priorités et des moyens. Plan local d'urbanisme, refonte du boulevard maritime, nouvelle plage, revitalisation du centre ville : le programme est conséquent. L'actualité, c'est aussi l'enquête publique jusqu'au 20 juillet sur l'extension du réseau cyclable en Baie de Somme et plus particulièrement de La Mollière à Hautebut. L'actualité c'est, enfin, l'été ! Son **ciel radieux**, ses ambiances, loisirs, animations et fêtes. Je vous souhaite à toutes et tous d'agréables moments de détente et espère vivement que la saison estivale sera profitable à nos commerçants.

Bien à vous,

Votre Maire, **Jean-Paul Lecomte**.

DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR ASSAINISSEMENT



La municipalité de Cayeux-sur-mer continue les travaux d'assainissement afin de remettre en état les routes dans un futur proche (en photo : rue Parmentier, rue d'Abbeville). Il s'agit de gérer l'écoulement d'eaux parasites qui posent problème à la station de traitement dans les périodes de pluie, par les infiltrations et par les branchements défectueux.



Cette série de travaux a été engagée pour un meilleur confort des administrés et pour éviter une augmentation du volume des traitements et des coûts d'entretien.

LE COMPTEUR LINKY, TOUT SIMPLEMENT

Après le compteur bleu et le compteur blanc électronique, le compteur Linky est la dernière génération installée par le distributeur d'électricité. Il est dit «communicant» car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

Tout savoir sur le remplacement et l'installation

Le déploiement du compteur Linky se poursuit l'ensemble dans le département de la Somme où nous dénombrons à ce jour plus de 180 000 compteurs posés.

La pose des compteurs débutera en octobre à Cayeux-sur-mer. Des courriers d'information seront expédiés 45 jours avant le début du déploiement au domicile des administrés.

Le prestataire chargé de la pose des compteurs Linky dans la commune sera l'entreprise SATCOMPTAGES.

ENEDIS est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes D'ENEDIS sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.



L'intervention occasionnera une brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.

Aucun travail d'aménagement n'est nécessaire. L'intervention est entièrement gratuite. L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité. Dans le cadre de l'intervention, le technicien vérifiera également votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2013, le compteur «communicant» respecte l'ensemble des normes en vigueur.

Pour en savoir plus : www.anfr.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL RÉGLEMENTANT LA POLICE ET LA SÉCURITÉ SUR LE PLAGE

Un arrêté municipal (9 mai 2018) régit la zone de baignade. Sa limite est constituée par le bord extérieur côté mer du chemin de planches (le chemin de planches n'est pas inclus). En mer, elle est balisée par des bouées jaunes. Le chemin de planches est interdit aux véhicules automobiles, cycles et vélomoteurs. Par mesure d'hygiène, du 30 juin au 2 septembre, les chiens, même tenus en laisse sont interdits dans la zone de baignade.

Des descentes à la mer sont aménagées. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation des épis en béton (ouvrages de défense contre la mer) pour cheminer est interdite. Pendant cette même période, la pratique du kite-surf est interdite dans le périmètre compris entre la rue Dumont d'Urville et la rue Charles Belin. Pour plus de détails, l'arrêté est affiché en mairie et consultable sur le site internet

www.cayeux-sur-mer.fr

BUDGET



PRIORITÉ N°1

Faire face à la baisse des dotations de l'état avec un budget de fonctionnement maîtrisé

Depuis 2013, le total cumulé des baisses de dotations d'État s'élève à 453 416 € !

La dotation de solidarité rurale dite «cible» pour cette année 2018 a purement disparu !

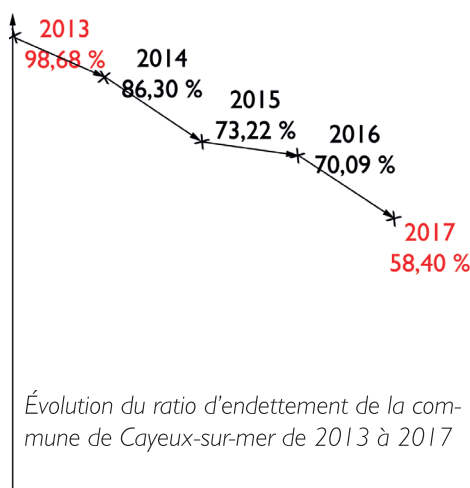
Elle était de 66 002 € en 2017.

Malgré ce contexte très difficile, les taux d'imposition restent stables depuis 2014.

	2014	2018
Taxe d'habitation	15,28 %	15,28 %
Taxe foncière bâti	21,67 %	21,67 %
Taxe foncière non bâti	40,52 %	40,52 %

En 2018, les taux municipaux d'imposition n'augmenteront pas

L'endettement de la commune diminue



Un endettement à la baisse grâce à la rigueur dans la tenue du budget

communal et de belles perspectives pour l'avenir :

- **D**es effectifs de personnel qui continuent de baisser. Les départs en retraite ne sont plus systématiquement remplacés sauf cas particulier. Des saisonniers viendront désormais renforcer les équipes municipales pendant la saison estivale.
- **D**es charges d'exploitation maîtrisées grâce à des économies dans de nombreux domaines tels que l'éclairage public (mise en place d'armoires électriques et d'ampoules Led), le chauffage (remplacement de chaudières anciennes qui laissent place à des technologies plus économes), les achats groupés pour les fournitures (carburants, gaz oil).



PRIORITÉ N°2

Anticiper et rechercher de nouvelles recettes :

- Augmentation des rentrées d'argent venant des horodateurs, des locations de bâtiments communaux (salles, terrasses, divers...)
- **V**ente de patrimoine que la collectivité ne peut plus entretenir.
- Revenus exceptionnels de malfaçon (pose des pavés de la gare...)



PRIORITÉ N° 3

Poursuivre les investissements pour améliorer la qualité de vie des Cayolaises et des Cayolais.

Votre municipalité continuera, en 2018, à investir comme elle l'a fait précédemment.

Pour rappel, les principales réalisations 2017 ont été :

- L'aménagement de la voie verte de la Mollière au Hourdel (plus d'un million de visiteurs l'an passé au Hourdel).
- Le parking des Argousiers.
- La réfection de la salle des fêtes de la Mollière.
- La façade de l'ancienne poste.
- La réhabilitation de notre patrimoine en général...



Inauguration de la Route Blanche

En **2018**, il est prévu principalement :

- La 2ème tranche du parking du Hourdel.
- La réfection du kiosque (po-teaux, dalle, peinture).
- La rue Parmentier (enfouissement réseaux).
- Le chemin de Hurt.
- Étude : poursuite de la voie verte de la Mollière à Cayeux-sur-mer.
- Étude Boulevard Sizaire : choix du futur boulevard.
- **Le PLU de Cayeux-sur-mer.**

Vie communale



LE PAVILLON BLEU FLOTTERA CETTE SAISON À CAYEUX-SUR-MER !

Le label Pavillon Bleu a été attribué en mai 2018 à Cayeux-sur-mer pour la quatrième année consécutive. Ce label récompense les communes pour leur engagement en faveur de l'environnement (gestion des déchets et de l'eau) et pour leurs actions d'éducation à l'environnement.

Cinq actions ont été retenues pour cette saison :

- L'aménagement de la Voie verte.



- Les bornes pédagogiques explicatives sur la faune et la flore installées tout au long de la Voie verte.



- La présentation de la faune et de la flore (visites guidées au cours de la saison estivale avec la participation de Brigitte Delaporte).



- Les Ateliers créatifs, réalisation d'une méduse flottante avec des fonds de bouteilles plastiques récupérées (avec Sophie Hélène, artiste coloriste).



- La participation au festival de l'oiseau.

Mais, tout cela n'est possible, bien sûr, que si les résultats des analyses de l'eau de mer sont excellents et ils le sont !



Inauguration du Festival de l'oiseau avec Henri Sannier

Vie Communautaire

PAPOT'ÂGE

La communauté d'agglomération Baie de Somme met en place un nouveau service pour les personnes de 65 ans et plus. Il s'agit d'un service gratuit de rendez-vous téléphonique pour les personnes se sentant seules ou isolées.

Sur simple inscription, un agent les contacte soit une fois par semaine, une fois par quinzaine ou bien une fois

par mois afin de :

- Prendre des nouvelles de la personne,
- Discuter avec elle de la vie quotidienne,
- Partager un moment convivial...

Pour tous renseignements, téléphonez au 03 22 29 31 49 au Service santé de la Communauté d'agglomération Baie de Somme.

Des coupons-réponse sont également à votre disposition à la mairie, auprès du service social.



ACTION VILLE ET PLAGE PROPRE

La saison de notre équipe de bénévoles a repris en avril. Ils contribuent à la propreté de la ville mais pas seulement !!!

Ils embellissent, poncent, peignent, remettent à neuf et s'acquittent avec enthousiasme des tâches qui leur sont confiées ! Merci à eux pour cet investissement.

COLIS DE NOËL : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

INFOS PRATIQUES :

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET VERRES

Ce service gratuit est réservé aux personnes de 75 ans et plus ne disposant pas de moyen de locomotion et aux personnes handicapées. La collecte est effectuée le premier et le troisième lundi de chaque mois.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le CCAS 03 22 23 04 06

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION INFORMATIQUE

Old's cool, en partenariat avec la CARSAT organise une formation spéciale seniors à Cayeux-sur-mer à partir de septembre.

Inscription en mairie auprès du CCAS 03 22 26 04 06.

Le coût de cette formation est de 30€. Elle est gratuite pour les personnes non imposables.

Bulletin à déposer impérativement en Mairie jusqu'au 15 octobre 2018

- ☐ Madame (nom de jeune fille).....épouse :
 Prénom :
 Date de naissance : __ / __ / ____
 Adresse :
 N° de téléphone : __ / __ / __ / __ / __
☐ Retrait par mes soins (ou par une personne de mon choix) à la salle des fêtes au cours d'un goûter le 5 décembre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 16h
☐ Dépôt du colis à mon domicile : mon état de santé ne me permet pas de me déplacer.
 Les colis non retirés et non distribués lors de notre passage sont à prendre en mairie, les 6 et 7 décembre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Bulletin à déposer impérativement en Mairie jusqu'au 15 octobre 2018

- ☐ Monsieur.....
 Prénom :
 Date de naissance : __ / __ / ____
 Adresse :
 N° de téléphone : __ / __ / __ / __ / __
☐ Retrait par mes soins (ou par une personne de mon choix) à la salle des fêtes au cours d'un goûter le 5 décembre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 16h
☐ Dépôt du colis à mon domicile : mon état de santé ne me permet pas de me déplacer.
 Les colis non retirés et non distribués lors de notre passage sont à prendre en mairie, les 6 et 7 décembre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 16h.



TENNIS SUR SOMME

Vendredi 11 mai avait lieu la première édition de Tennis sur Somme. Une journée de découverte du tennis organisée par le Tennis Club Municipal de Cayeux (TCMC) en partenariat avec le Comité Somme de Tennis et l'Éducation Nationale. Entre 9h30 et 16h30, 250 élèves des écoles primaires de Dargnies, Friville, Vaudricourt, Wathiehurt et Woignarue ont pu découvrir les joies du tennis grâce à des ateliers ludiques mis en place par les professeurs de tennis diplômés d'État du secteur. Ils ont ensuite laissé la place à d'autres amateurs qui ont pu s'initier gratuitement à l'activité avant de se retrouver vers 19h autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité en compagnie de Jean-Paul Lecomte maire de la Commune.

BALL TRAP BIEN VIVRE AU PAYS

Samedi 2 et dimanche 3 juin avait lieu le traditionnel ball-trap organisé par l'association **Bien Vivre au Pays**.

Chaque année, une partie des fonds collectés par l'association lors de cette manifestation sert à financer l'achat de gibier qu'elle offre à la société de chasse. Celle-ci le relâche sur l'ensemble du territoire et en place une partie dans la volière anglaise.

L'association **Bien Vivre au Pays** a proposé à la municipalité une participation financière pour l'installation d'une seconde volière. Elle s'engage à verser 3 000 € à la Commune de Cayeux-sur-mer dès la fin des travaux de réalisation de celle-ci. Cette seconde volière anglaise devrait être très prochainement implantée dans le secteur dit des «Sables de la Mollière».

BOURSE AUX VÉLOS

Mercredi 18 juillet aura lieu pour la première fois sur la commune de Cayeux-sur-mer une bourse aux vélos d'occasion.

Cette manifestation aura lieu sur le plateau d'évolution (boulevard du Général Sizaïre) et sera organisée par **Baie de Somme 3 Vallées** en partenariat avec la commune de Cayeux-sur-mer, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, Somme Tourisme, l'Association **2ème chance** et l'atelier **La petite rustine**. Au programme, en plus de la bourse : des ateliers de réparation, de marquage bicycode© et une balade à vélo.





A PIED, A VELO , EN BATEAU, EN TRAIN...CAYEUX, PARADIS DES FLÂNEURS !

Que de belles balades à faire à pied ou en vélo sur le route blanche avec les dunes, la mer et le soleil...

Mais vous pouvez aussi faire un petit tour en bateau dans la baie au départ du Hourdel. C'est maintenant possible !



Et n'oublions surtout pas le Chemin de fer de la baie de Somme !

Dans une ambiance rétro, découvrez la baie de Somme et ses paysages

typiques et préservés à bord des trains d'antan.

Nouveauté : mise en place d'un pass annuel (renseignements dans les gares de Saint-Valery-sur-Somme, Noyelles-sur-mer, Le Crotoy et Cayeux-sur-mer).



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La ville de Cayeux-sur-mer s'est inscrite au Concours des villes et villages fleuris. Elle a obtenu un prix d'honneur deux années consécutives et espère obtenir cette année sa première fleur...



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, le concours des maisons fleuries est lancé avec l'arrivée de la belle saison. Le jury examinera le fleurissement des maisons et jardins chez les personnes préalablement inscrites en mairie.

- 1er passage : le 16 juillet (matin)
- 2ème passage : le 20 juillet (matin)

FESTIVAL DE L'OISEAU 2018

Pour sa 28ème édition, le Festival de l'oiseau et de la nature a remporté ce printemps 2018 un franc succès. L'exposition de photos «Mon plus beau coin nature de Picardie», s'est déroulée dans ce lieu privilégié qu'est la chapelle des marins.

Félicitations aux lauréats et tout particulièrement à Jérémy, qui est Cayolais !

- 1er Prix : Jean-Baptiste Ducastel pour sa photo *Baie de Somme*
- 2ème Prix : Guy François pour *Lever du jour dans les marais*
- 3ème Prix : Jérémy Freppaz (photo) pour *Mouvement*



Chasse Pêche Environnement

INSCRIPTION 2018/2019 HUTTES COMMUNALES à déposer en mairie avant le **25 juillet 2018**

Je désire fréquenter les huttes communales.

Nom et prénom du responsable : 1. _____

Noms et prénoms des équipiers : 2. _____

3. _____

N° de téléphone du responsable : 1. _____

N° de téléphone des équipiers : 2. _____

3. _____

N° du permis de chasser validé : 1. _____

2. _____

3. _____

À découper le long des pointillés

Si vous désirez chasser pour un prix modique dans une hutte communale, remplissez le bulletin ci-contre et déposez-le en mairie avant le 25 juillet 2018.

Le prix est de 55€ par an pour les Cayolais et de 110€ par an pour les personnes extérieures (celles-ci devront impérativement être accompagnées d'un Cayolais).



MARINE

L'assistance était nombreuse le 26 mai à Cayeux-sur-mer pour la cérémonie de remise des brevets et insignes aux stagiaires de la préparation militaire marine «Amiral Courbet» d'Amiens.



le 7 mars 2018, avec la mise en oeuvre d'un camion de 12t, équipé d'une grue et l'utilisation de cuves oxygénées pour le transport des poissons. Les objectifs sont de stopper la régression des roselières (dont la superficie a diminué de 60 % entre 1991 et 2017) de favoriser la repousse des herbiers aquatiques et d'augmenter les possibilités d'alimentation pour les canards plongeurs et des foulques, qui ne fréquentent actuellement plus ce plan d'eau.

Cinquante-quatre carpes communes et deux carassins ont été capturés.

RESULTATS DU COMPTAGE RADAR

Un radar de détection des oiseaux a été installé à Cayeux-sur-mer. De mi-octobre 2017 au 2 mars 2018, il a détecté le passage de :

- 1 665 320 passereaux
- 338 390 oiseaux d'eau dont

77 920 oies cendrées.

Ce radar est d'une précision remarquable puisqu'il détecte également les insectes jusqu'à 800 m d'altitude. La technologie utilisée permet de discriminer de manière automatique et immédiate cinq groupes d'espèces (petits et grands passereaux, petits, moyens et grands oiseaux d'eau). Il est aussi possible de déterminer des familles, genres, voire des espèces d'oiseaux plus précisément par l'analyse croisée de plus d'une dizaine de paramètres liés à

l'enregistrement des écho-signatures.

Pour rappel, ce radar détecte les oiseaux entre 50 m et 2500 m d'altitude au dessus du sol dans un cône vertical de 60°. La zone prise en compte se partage entre 10 km de en mer et 30 km sur terre.

PÊCHE EXCEPTIONNELLE SUR LE PLAN D'EAU DU HABLE D'AULT

Diminuer la population de poissons herbivores pour un meilleur équilibre écologique. L'opération s'est déroulée

Philippe Boutté

Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-**P**aul **L**ecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo : R.Rimbault, M. Crépin, M. Szablowski, S. Carrouaille, F.Trancart, E. Freppaz,

O. Girard, Deux-ci, d'eux-là...

Imprimé par SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.